



Entretien FSU/ encadrement du rectorat du 15 avril 2025

EMS

Suite à la grève (voir communiqué) et au rassemblement d'aujourd'hui 15 avril 2025, massivement suivi notamment par des EMS très mobilisés, une délégation a été reçue par le recteur, le secrétaire général, le DRH, le responsable sécurité, le directeur de cabinet et la responsable sécurité et orientation du MEN.

Sur la progression de salaires, actuellement inexistante des EMS (un débutant étant payé comme un agent avec 10 ans d'expérience), le rectorat se déclare préoccupé et souhaite examiner de près cette situation tout en se renseignant sur ce qui se fait dans les autres académies. La FSU déplore qu'il ait fallu en passer par une grève et une mobilisation pour en arriver là ! En tous les cas, pour le moment, les EMS sont alignés sur les contrats AED, ils devraient donc aussi bénéficier comme tous les agents de perspectives d'amélioration de leur situation financière. A ce propos, la FSU Mayotte a demandé qu'un état des lieux soit présenté au prochain comité social académique.

Un deuxième point a retenu l'attention du recteur, c'est celui de la prime de risque qu'il ne souhaite pas appeler ainsi mais dont il comprend la nécessité. En effet, les EMS de Mayotte sont soumis à des conditions particulières. La dangerosité de leur exposition est reconnue par l'autorisation du port de matraques et la formation qui va avec ; par ailleurs ils reçoivent aussi une formation sur la fouille. Le recteur reconnaît que ces spécificités doivent être prises en compte sous une forme ou une autre. Il parle comme piste de bonification indiciaire et il s'engage à porter cette question au niveau de l'administration centrale.

C'est la première fois que la situation des EMS est portée au niveau du recteur. C'est la raison pour laquelle, il marque sa surprise en apprenant que les EMS, tenus de porter un uniforme, ne disposent que d'un seul pantalon par an.

La FSU Mayotte suivra attentivement l'évolution de ce dossier.

Attractivité

Nous revenons sur l'impérative obligation de reprendre les discussions sur la hausse de du taux de majoration des salaires comme la Ministre d'Etat et le DGRH (directeur général des ressources humaines) s'y étaient engagés lors de nos précédentes rencontres en janvier et février. Le recteur nous indique que le prochaine groupe de travail aurait lieu à Paris dans la semaine du 5 mai mais rien n'est arrêté pour l'instant. En tous cas, pour la FSU Mayotte, il est

clair que si cette question n'est pas à l'ordre du jour, le GT attractivité ne servirait pas à grand-chose.

Aide Chido

Le recteur nous indique que la dernière mise en paiement est en cours et qu'elle concernerait 8300 personnes. Si vous n'avez toujours rien perçu vendredi, nous vous invitons à reprendre contact avec nous. Nous ferons alors une nouvelle démarche, même si le Recteur a annoncé qu'après cette vague de versement, le dossier sera clos.

Visite de Macron

Le président de la République sera présent à Mayotte le 21 avril (lundi de pâques). Nous vous appelons à un rassemblement autour de la revendication de hausse de l'indexation, dont nous vous préciserons les modalités ultérieurement.